

Une année d'activité ... nos objectifs 2009

Ce numéro spécial de "Logement Solidarités", réalisé à l'occasion de l'assemblée générale du 3 juin 2009 d'Un Toit Pour Tous, a pour objet d'informer sur nos activités et nos comptes de l'année 2008, de tracer des priorités d'actions pour les années 2009 et 2010, et de présenter notre association à ceux qui ne sont pas familiarisés avec son fonctionnement et ses moyens.

En 2008, modestement devant l'étendue de la précarité, nous pensons avoir fait progresser la cause du logement des plus démunis.

Nos militants n'ont cessé d'informer et interpeller le public et les élus.

Notre observatoire (Observatoire de l'Hébergement et du Logement) a réalisé plusieurs études pour le compte des collectivités territoriales.

Notre structure d'hébergement provisoire (Hôtel Social) a accueilli dans ses 64 appartements de nouveaux locataires tandis que d'autres ont pu trouver un logement aidé pérenne et libérer des places.

La société foncière (Un Toit Pour Tous Développement) a porté son parc à 210 logements sociaux soit 20 de plus.

L'agence immobilière (Territoires AIVS®) gère, fin 2008, 282 logements soit 26 supplémentaires et est intervenue pour l'acquisition de 17 appartements.

Dix groupes de bénévoles apportent des services en faveur des mal logés et des locataires.

Des résultats dus aux efforts conjugués des permanents, des bénévoles, et des donateurs.

L'association Un Toit Pour Tous est subventionnée pour son action par le Conseil Régional, le Conseil Général, la Métro et la ville de Grenoble.

Mais rien ne serait possible sans les donateurs privés, sans les 30 permanents salariés des différentes structures, sans les 300 militants et adhérents, et sans le réseau d'associations partenaires.

NOS PRIORITÉS EN 2009 ET 2010

Faire appliquer les lois et promesses sur le logement, car les moyens financiers de l'Etat sont plutôt en réduction. Les lois ne font pas cesser la pénurie automatiquement. Les solutions sont locales et demandent du temps et de l'argent.

Trouver des ressources nouvelles, par des adhésions, des dons, des contrats de gestion de logements privés et le mécénat d'entreprise, afin de développer nos actions en faveur des plus démunis.

Sommaire

- Edito
- Rapport d'activités et comptes 2008
- Priorités d'action 2009 et 2010

L'activité en 2008

un toit c'est un droit, Un Toit Pour Tous agit ...

L'efficacité d'Un Toit Pour Tous, c'est l'intégration étroite d'activités immobilières et d'actions d'interpellation par l'engagement d'équipes professionnelles aguerries et d'adhérents associatifs ou individuels de plus en plus nombreux et actifs.

Nous espérons avoir fait progresser la cause du logement en 2008 notamment à l'occasion des élections municipales et de la première année de mise en oeuvre de la loi Droit Au Logement Opposable (DALO).

Les élections nous ont conduit à formaliser nos propositions et à rencontrer de nombreux candidats pour les leur faire connaître. Le DALO a fait l'objet d'un investissement fort de la part de l'association : information sur les dispositions de la loi, participation à la commission départementale de médiation, mise en place d'un comité départemental de suivi avec le Conseil Social de l'Habitat qui a tenu sa conférence annuelle sur ce sujet (plus de 300 participants).

Au quotidien nous avons poursuivi le développement de l'information et sensibilisation du public et des décideurs avec entre autres :

- ✓ la tenue le 2^{ème} mardi de chaque mois des réunions débat "12/14 du Toit" sur les divers aspects de la crise du logement,
- ✓ la présentation publique du rapport sur le Mal logement 2008 de la Fondation Abbé Pierre en présence des élus locaux.

Pour développer le partenariat au bénéfice des mal ou non logés Un Toit Pour Tous a poursuivi :

- ✓ l'animation du travail du Conseil social de l'habitat sur la loi Dalo, l'adaptation du secteur de l'hébergement, l'accès au logement, le développement d'une offre accessible
- ✓ le développement de l'action des bénévoles dans l'association par la création des "Rendez-vous du Toit" hebdomadaires, de 3 nouveaux groupes investis dans la documentation, la précarité énergétique, l'opération "SOS Taudis".

A QUOI SERVENT LES DONS ?

Les donateurs peuvent exprimer leur souhait d'affectation : les dons peuvent être consacrés à l'acquisition amélioration de logements sociaux : ils complètent le plan de financement d'une opération et permettent ainsi sa réalisation, ils peuvent être affectés à des opérations expérimentales : par exemple le projet "Soliserbail" qui vise à convaincre des propriétaires privés de louer leur logement à un loyer réduit.

En aucun cas, les dons ne sont affectés au fonctionnement courant de l'association.

Les comptes 2008 de l'association Un Toit Pour Tous*

Les charges s'élèvent à 453 k€, et sont quasi stables par rapport à 2007 (-1%).

Les produits d'activité correspondent aux services assurés pour les entités opérationnelles.

Les subventions sont accordées notamment par :

- le Conseil Général (72 000 €),
- la Métro (58 115€),
- le Conseil Régional (36 000 €),
- la Ville de Grenoble (11 000 €).

Elles sont la contrepartie d'actions identifiées.

CHARGES		PRODUITS	
Personnel		Produits d'activité	
	293 k€		185 k€
Autres charges de fonctionnement		Subventions	
	160 k€		208 k€
		Autres	
			51 k€
Total	453 k€	Total	444 k€
<i>Résultat courant -9 k€ (hors dons)</i>			
<i>+ Produits des dons : +43 k€</i>			

Le résultat courant 2008 est proche de l'équilibre : -9 k€

Les dons reçus se montent à 43 k€

(* chiffres donnés sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

Connaître, analyser le mal logement

Observatoire de l'Hébergement et du Logement (OHL)

L'OHL assure des prestations pour le compte d'Un Toit Pour Tous et du Conseil social de l'habitat :

- ✓ préparation des rencontres et rédaction des comptes rendus des 12/14 du Toit,
- ✓ rédaction des rapports d'activité des outils opérationnels et du Rapport sur l'état du mal logement en Isère,
- ✓ suivi des groupes de travail, réalisation d'études et du rapport annuel du Conseil social de l'habitat.

Les comptes

Les dépenses (personnel et charges de fonctionnement) se sont élevées à 172 000 €..

Les produits sont pour l'essentiel les prestations facturées aux commanditaires des études, et des subventions du Conseil Général et de la ville de Grenoble. Ils se montent au total à 182 000 €.

L'exercice se clôt par un résultat positif de 10 000 € qui permet de constituer une réserve pour assurer la continuité du financement de l'OHL entre 2 études.

L'OHL a réalisé en 2008, comme les années précédentes :

✓ Les cahiers sur la demande et l'analyse des besoins en logement dans le cadre de l'observatoire de l'habitat de la Metro.

✓ Une étude sur l'évolution de la politique en faveur du logement des personnes défavorisées dans le cadre de la décentralisation a été menée pour le compte de la FAPIL Rhône Alpes.

✓ Une nouvelle mission importante a été confiée à l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement en 2008 par les directions régionales de l'équipement et des affaires sociales de Rhône-Alpes : il s'agit du dispositif d'observation du secteur de l'hébergement baptisé "COHPHRA".

Héberger et accompagner pour permettre l'accès à un logement de droit commun

Hôtel social

Les données principales de l'activité sont les suivantes :

- ✓ 119 ménages ont été hébergés dans les 68 appartements dont dispose l'Hôtel Social.
- ✓ 64 ménages ont quitté les résidences de l'Hôtel Social en 2008, dont la majorité (54) ont pu accéder à un logement autonome. Le parc social public recueille l'essentiel des sortants (51 sur 64).
- ✓ 67 ménages ont été admis en 2008, contre 54 en 2007 ; ce nombre étant bien sûr limité par les capacités d'hébergement qui ont été totalement employées, avec un taux d'occupation moyen de 92%.

L'Hôtel Social a poursuivi son programme d'entretien en bénéficiant, pour la première fois, d'une subvention de la Métro de 20 000€.

Les comptes

Les charges se montent au total à 531 000 € et se composent principalement de charges de personnel (50 %) et des loyers versés aux propriétaires des locaux (19 %).

Les ménages hébergés versent des redevances qui totalisent 332 000 €..

Le Conseil Général (PALDI) subventionne l'accompagnement social à hauteur de 150 000 €..

L'exercice se clôt par un résultat positif de 9 100 €..

Acquérir, réhabiliter, entretenir des logements pour des personnes en difficulté

Un Toit Pour Tous Développement

LE PATRIMOINE : Il comprend 211 logements à la fin 2008, dont 62 logements détenus en pleine propriété, 149 logements confiés en bail de longue durée par des intercommunalités (Métro ou Pays Voironnais), ou par des communes. Le patrimoine a augmenté de 20 logements en 2008.

LES NOUVELLES OPÉRATIONS : elles ont été réalisées sous le régime de financement dit "PLAI" (logements très sociaux) et nécessitent environ deux tiers de subventions et apports pour garantir un loyer limité à 5 €/m²/mois. Malgré des conditions économiques défavorables, le programme 2008 a pu être mené à bien presque en totalité grâce à des apports complémentaires : les donateurs d'Un Toit Pour Tous, la Fondation Abbé Pierre, et Epergos (collecteur du 1% logement).

les comptes

Les loyers perçus se montent à 772 000 € en 2008.

Ils permettent de couvrir :

- le remboursement des emprunts (312 000 €, soit 40 % des loyers),
- les coûts de fonctionnement, dont les honoraires de gestion versés à Territoires AIVS® (39 % des loyers),
- les dépenses d'entretien des logements (10 % des loyers).

Le solde participe au résultat 2008 (+ 97 000 €) qui permettra de financer les travaux nécessaires au maintien du patrimoine en bon état.

Loger des familles à revenus modestes dans des logements réhabilités et répartis dans la ville

TERRITOIRES AIVS®

LA GESTION

Le nombre de logements gérés s'est accru de 26 en 2008, dont 17 logements sociaux d'un Toit Pour Tous Développement. La "gestion locative adaptée" assurée par Territoires AIVS® comprend, outre les prestations habituelles d'une agence immobilière, un suivi particulier de l'entretien du logement et de la situation de chaque locataire.

32 locataires sont sortis du parc, et 57 nouveaux ménages sont entrés durant l'année. Au total, ce sont 930 personnes qui sont logées fin 2008.

Nbre lgts gérés	fin 2007	fin 2008
Total	256	282
- logements privés	75	83
- logements UTPT Dév	175	192
- sous location	6	7

Les loyers sont largement inférieurs à ceux du marché.

LA PRODUCTION

17 logements ont été acquis, dont 15 PLAI (logements très sociaux) pour Un Toit Pour Tous Développement.

Au 31/12/2008, 18 logements sont en cours de travaux. Le montant des travaux réalisés en 2008 se monte à 870 000 €.

Les comptes

L'ACTIVITÉ GESTION est équilibrée. Elle est financée par les honoraires versés par les propriétaires (106 000 €, +10 % par rapport à 2007). Ils sont insuffisants pour couvrir le coût d'une gestion locative adaptée à la situation de chaque locataire.

Le Conseil Général finance une partie du coût de gestion, à hauteur de 118 000 € en 2008 (+5 %, soit une augmentation 2 fois moindre que celle du patrimoine).

L'ACTIVITÉ PRODUCTION est financée par les honoraires perçus sur les transactions réalisées, sur l'étude et la conduite des travaux. Elle dégage en 2008 un résultat positif en raison notamment d'une modification des règles comptables.

Une initiative pour offrir des logements à bas loyer

Les sociétés civiles immobilières à vocation sociales (SCI) "Offrir un toit"

Elles permettent un investissement solidaire de proximité : avec un apport minimum de 2000 €, des personnes se regroupent pour acheter en commun un logement qui sera loué, après travaux, à un locataire au revenu modeste.

Ce logement est porté par une Société Civile Immobilière constituée et gérée avec l'appui d'Un Toit Pour Tous. Territoires assure la gestion locative et l'accompagnement du locataire.

2008 a vu la création de la SCI n°11, la SCI n°12 est en voie de constitution.

Une association au service des personnes en difficulté

Association iséroise partenaire de la Fondation Abbé Pierre, Un Toit Pour Tous regroupe 50 associations et près de 300 adhérents individuels.

L'organisation

Grâce aux échanges permanents avec les membres associatifs et la mobilisation de ses militants, elle alerte et sensibilise l'opinion et les pouvoirs publics sur la nécessité de mieux répondre aux besoins de logement et particulièrement ceux des plus démunis.

Elle s'appuie sur un outil de connaissance et d'expertise : **l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement.**

Un partenariat étroit est assuré avec les bailleurs sociaux et le secteur de l'hébergement par une participation active au **Conseil social de l'habitat de l'Isère** lieu de débat et réflexion qui a pour objet de faire des propositions aux pouvoirs publics.

Un Toit Pour Tous dispose en outre d'outils opérationnels ayant pour mission de réaliser ce que les autres opérateurs (bailleurs sociaux ou associations) ne peuvent ou ne veulent pas faire et d'expérimenter des réponses à de nouveaux besoins.

Un Toit Pour Tous Développement est une société foncière dont les actionnaires majoritaires sont Pluralis, Un Toit Pour Tous et la Fondation Abbé Pierre. Elle porte plus de 200 logements d'insertion disséminés dans le tissu urbain. Elle acquiert et réhabilite chaque année de nouveaux logements.

L'Agence Immobilière à Vocation Sociale® Territoires produit, entretient et gère les logements d'Un Toit Pour Tous Développement ainsi que d'autres confiés en mandat de gestion par des propriétaires privés. La gestion locative est adaptée aux besoins des ménages logés dans ce parc très social.

L'Hôtel Social gère 4 établissements d'habitat transitoire à Grenoble totalisant 65 appartements meublés et assure un accompagnement au logement de ses résidents.

Des SCI "Offrir un Toit" rassemblant des investisseurs privés acquièrent des logements pour accroître le parc que Territoires AIVS® loue à loyer social ou très social.

Le fonctionnement

Un Toit Pour Tous s'appuie sur les instances propres à chaque structure, sur des groupes organisés de bénévoles (60 bénévoles actifs), et bien sûr, sur le personnel permanent.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les associations

ADOMA - BALDOS Jean-Louis
APF - PETIT Anne-Marie
CLCV - DANET Louis
CSF - GIROUD Annie
Diaconat protestant - LIBOT J François
Habitat Humanisme - GUY Christian
L'Oiseau Bleu - ROCHET André
Relais Ozanam - LACROIX Christian
Secours catholique - REGAIRAZ Martine

UDMI - ROMIER Guy
UMIJ - DEMON Andrée
UNAFAM - BAUDRU Bernard

Les personnes physique autres que les membres du bureau

AGLAVE Jean-Claude
HUCHARD Paul Henri
MERCIER Marie-Thérèse
NALLET Gabriel
OUDJAUDI Georges

LE BUREAU D'UN TOIT POUR TOUTS

DELAFOSSÉ Michel, président
DESCHAMPS Jacques, trésorier
DOUILLET Georges, secrétaire

ARCHER Bernard
BALLAIN René
BRUN Guy-René
FAURE Marcel
FRANK René
GILLET François
LE BRUN Christian
NOUVELOT Alain
PERRISSIN Gérard

LES PRÉSIDENTS DES STRUCTURES

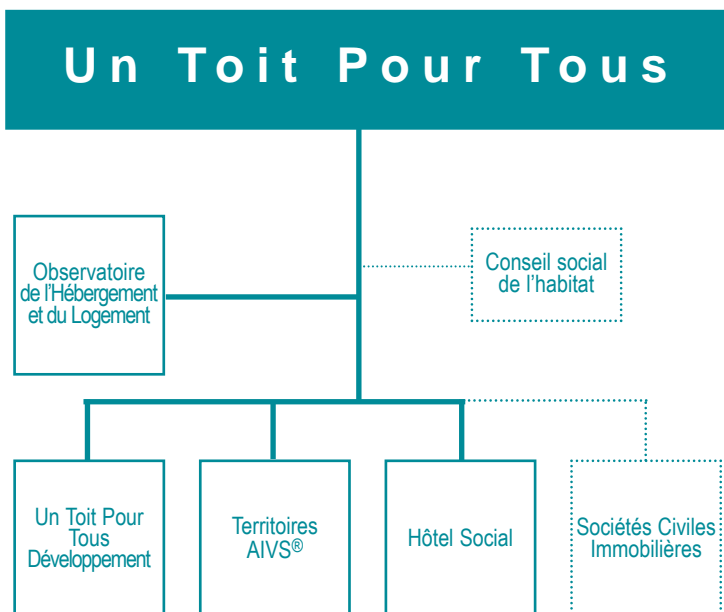
BALLAIN René, président de l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement
NOUVELOT Alain, gérant de l'Hôtel Social
GILLET François, président d'Un Toit Pour Tous Développement
DELAFOSSÉ Michel, président de Territoires AIVS®

30 SALARIÉS PERMANENTS

3 à l'Observatoire de l'Hébergement et du Logement,
10 à l'Hôtel Social, 9 à Territoires AIVS®,
8 salariés assurent le fonctionnement d'Un Toit Pour Tous (direction, gestion, communication, animation du réseau)

DES GROUPES DE BÉNÉVOLES

- ⇒ Communication animation
- ⇒ Formation
- ⇒ Documentation presse
- ⇒ Copropriétés représentation dans les assemblées de copropriété
- ⇒ SCI : gestion et création des sociétés civiles immobilières
- ⇒ GAST : expertise et suivi technique des investissements
- ⇒ Bénévoles bricoleurs : réalisation de petits travaux en appui aux locataires
- ⇒ Précarité énergétique : recherche de solutions de diminution des charges
- ⇒ DALO : mise en œuvre de la loi sur le Droit Opposable au Logement
- ⇒ SOS Taudis : lutter contre les situations de logement insalubre, indécents



Aider, sensibiliser, informer, interpeller en faveur du logement des personnes en difficulté de logement,

des bénévoles agissent avec Un Toit Pour Tous

L'implication de bénévoles renforce le travail des équipes salariées et permet d'élargir les domaines couverts (territoires, milieux sociologiques, organisations) et de bénéficier de compétences nouvelles.

Propriétaires solidaires confiant un mandat de gestion à Territoires AIVS®, investisseurs engagés dans l'acquisition d'un logement d'insertion : ils participent à l'augmentation du parc locatif associatif ; très concernés par la question du logement des plus pauvres ils sont en mesure d'informer autour d'eux sur les réponses à lui apporter, de susciter d'autres comportements solidaires et citoyens, de faire pression sur les élus...

Donateurs et mécènes offrent de nouvelles possibilités d'action pour l'association : acquisition de logements d'insertion supplémentaires,... En fait, par le jeu de l'exonération fiscale (66 à 75 % du montant du don) faire un don revient à orienter des fonds publics vers la satisfaction de besoins en logements à bas loyers

Possédant une expérience technique, les **bénévoles du Groupe d'Appui et de Soutien Technique** la mettent à disposition de Territoires AIVS® pour la maîtrise d'œuvre de réhabilitation de logements. Ils contribuent à la constitution d'un capital de connaissances sur les spécificités de production de logements diffus adaptés à l'insertion de locataires en difficulté.

Participants aux Assemblées générales des copropriétés abritant les logements gérés par l'association des bénévoles y défendent ses intérêts. C'est l'occasion de contacts et prises de parole publiques très utiles pour améliorer la perception parfois péjorative des habitants sur leurs voisins défavorisés.

Bénévoles "aménagement - bricolage" apportent une aide aux locataires pour leur aménagement et les petits travaux à leur charge. Ils contribuent à la responsabilisation de ces personnes pour la gestion de leur logement. Ces interventions sont l'occasion de préciser les droits et devoirs liés au rapport locatif des différentes parties impliquées (locataires, bailleurs, accompagnement social).

Ils témoignent ...

"J'ai décidé de prendre position au sein de l'association Un Toit Pour Tous : pour comprendre, par motivation, pour ne pas oublier.

J'ai connu l'association par les médias, j'avais des à-priori mais très vite les responsables de l'association ont éclairé ma lanterne, j'ai compris que si chacun pouvait faire une petite chose, nous pourrions ensemble tenter de régler les gros problèmes que sont le logement, la misère, l'exclusion ...

Je représente l'association aux assemblées générales des copropriétés où sont les logements. Cela m'a permis de faire passer des messages, de faire comprendre aux autres propriétaires et au syndic le bien fondé de nos actions..."

Ils témoignent ...

Des personnes qui ont bénéficié des bénévoles d'Un Toit Pour Tous

M. K : Ho seul avec trois enfants.

"L'intervention des deux bénévoles qui m'ont aidé à tapisser et à peindre a été très bénéfique. Pas du fait seulement des travaux mais j'ai pu apprendre par eux de bonnes techniques qui peuvent toujours servir. Ce sont des personnes aussi qui sont sympathiques donc bonne ambiance !"

M. et M^{me} H : Couple avec des jumeaux tout juste nés.

"Dans le cadre de mon déménagement, j'ai bénéficié d'une aide de la part d'un membre d'Un Toit Pour Tous. C'est grâce à son intervention que j'ai pu m'installer dans mon nouvel appartement."

Un travailleur social d'une résidence sociale

"L'aide apportée à un ancien hébergé par les 2 bénévoles qui sont intervenus, lui a été très précieuse, tant pour le confort du déménagement (2 fois 2 mains fortes et 2 voitures au lieu de 2 gros sacs portés tant bien que mal quand on est handicapé, par trajet effectué en bus...) ; que pour le soutien moral, le fait de ne pas se retrouver seule mais soutenue par des personnes sympathiques, disponibles, prévenantes et discrètes à la fois..."

Des bénévoles se mobilisent pour des campagnes temporaires sur un thème spécifique du mal logement :

✓ SOS Taudis : identification des difficultés de traitement de cas d'insalubrité ou indécence (en liaison avec la Fondation Abbé Pierre).

✓ Précarité énergétique : programmation d'initiatives impliquant les locataires pour diminuer le poids des dépenses d'énergie dans les charges locatives

✓ Un toit c'est un droit : contacts avec les responsables politiques locaux à l'occasion des élections, dans le cadre des Plan Locaux de l'Habitat, ...

✓ Droit au logement opposable : information et accueil des demandeurs de logement ayant droit au recours prévu par la loi.

Ils témoignent ...

Un administrateur de l'association

"Un Toit Pour Tous est convaincue que le travail de lutte contre le mal logement qui est sa raison d'être ne peut être efficace sans le soutien d'une large partie de l'opinion publique. Le projet de développement de l'implication de bénévoles dans les tâches concrètes liées à l'habitat des personnes défavorisées qu'elle contribue à loger ne peut qu'être bénéfique à l'élargissement du public connaissant la question du mal logement et capable de convaincre autour d'eux que la question du logement doit être celle de tous."

2009
2010

Des actions prioritaires pour avancer ...

Nous avons besoin de moyens propres renforcés

- ⇒ Le développement des adhésions individuelles a été bien amorcé par la campagne qui vient d'être lancée.
- ⇒ Nous lançons un appel au mécénat d'entreprises et renouvelons les appels à dons pour que nos ressources soient moins dépendantes des pouvoirs publics.
- ⇒ Lettre d'information aux adhérents, nouvelles plaquettes de présentation en cours d'élaboration, site internet bientôt renouvelé : l'outil communication se perfectionne.

Nous entendons poursuivre les actions menées auprès des décideurs publics

- ⇒ En rappelant aux élus les propositions élaborées en 2008 à l'occasion des élections municipales.
- ⇒ En nous associant aux démarches d'élaboration des Programmes Locaux de l'Habitat et du Schéma Départemental de l'Hébergement du Conseil Général.

Nous travaillons à faire appliquer complètement le Droit Au Logement Opposable

- ⇒ Information sur le contenu, participation active à la commission de médiation, permanences destinées à suppléer les manques en matière d'information et accompagnement des ayants droit.

Nous recherchons des réponses à des besoins non ou mal couverts

- ⇒ Mobilisation pour donner un cadre juridique à l'utilisation temporaire de locaux désaffectés en lien avec la Ville de Grenoble, appui à plusieurs associations pour trouver des solutions d'hébergement à des publics sans droits.

Nous appuyons nos opérateurs :

Un Toit Pour Tous Développement, Territoires AIVS®, Hôtel Social

- ⇒ Recréer les conditions d'une production de logements très sociaux sur le territoire de la Métro qui a modifié ses moyens d'intervention.
- ⇒ Développer les formules de logement proposées au Centre Hospitalier de Saint Egrève au profit de patients traités en dehors de l'hôpital.
- ⇒ Démontrer en l'expérimentant qu'il est possible d'accroître le parc de logements privés gérés avec un objectif social.

Et, à partir de septembre,
retrouvez toute nos informations sur
www.untoitpourtous.org

A toute vie un logement, ensemble agissons !

Oui, je suis sensible au problème du mal logement et souhaite être solidaire

- Je souhaite être informé sur les actions
- J'ai des compétences à partager
- Je fais un don
- J'ai un logement à proposer
- Je souhaite recevoir des informations sur les Sociétés Civiles Immobilières

- Je choisis d'adhérer à l'association Un Toit Pour Tous, partenaire de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, en réglant la cotisation annuelle d'un montant de 10 euros.**

Je recevrai gratuitement le journal "Logement Solidarités" ainsi qu'un reçu pour déclaration fiscale
Par chèque bancaire ou postal ci-joint à l'ordre d'Un Toit Pour Tous

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL/VILLE : TEL :
E MAIL :

À découper et à renvoyer à :

Un Toit Pour Tous - 21 rue Christophe Turc - 38100 Grenoble

LE PARTENARIAT POUR FAVORISER
LE LOGEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Le Conseil social de l'habitat

Le Conseil social de l'habitat (CSH) a été créé en 2006. Il regroupe de nombreuses associations, et les bailleurs sociaux de l'Isère. Les représentants des collectivités locales participent aux différentes manifestations qu'il organise. Le CSH constitue un lieu de débat et de réflexion concernant la dimension sociale des politiques du logement et émet des propositions en direction des responsables de la politique du logement dans le département de l'Isère. En participant au Conseil social de l'habitat Un Toit Pour Tous travaille à l'orientation des politiques départementales du logement, alimente la réflexion et produit le Rapport annuel.

En chantier pour 2009

- ⇒ Le Comité départemental de suivi de la mise en œuvre du DALO,
- ⇒ la contribution à l'élaboration des politiques départementales et locales de l'hébergement et du logement,
- ⇒ la prochaine Conférence annuelle du CSH autour du thème "crise économique, crise immobilière et crise du logement",
- ⇒ la réflexion sur l'actualité et la mise en œuvre de la politique du logement.